

Toulouse, vendredi 23 octobre 2020

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

ASSASSINER UN PROFESSEUR, C'EST ASSASSINER LA RÉPUBLIQUE

Le CESER de la Région Occitanie a reçu jeudi 22 octobre une délégation des organisations syndicales de l'Éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves pour leur témoigner sa solidarité, et condamner sans ambiguïté des actes de barbarie perpétrés par une organisation de l'islamisme radical voulant détruire notre modèle de société fondée sur la démocratie, les valeurs de la République, et le principe de laïcité défini par la loi de 1905.

L'exécution d'un professeur d'histoire à la sortie de son collège parce qu'il faisait son métier d'instruire les élèves, en expliquant la liberté d'opinion, de penser, de dessiner et les valeurs de la République, s'ajoute à la longue liste des horreurs que nous connaissons depuis 8 ans et l'assassinat de deux militaires français (de confession musulmane) et des enfants juifs devant leur école le 19 mars 2012 à Toulouse.

Le CESER a rappelé aux organisations reçues hier son attachement au service public d'éducation, et de droit à la formation pour tous, au respect de l'État de droit et des lois de la République. C'est la condition pour vivre et travailler ensemble.

Le CESER souhaite aussi que le Gouvernement renforce les moyens du service public afin que ses personnels aient les meilleures conditions matérielles de protection dans leur carrière pour exercer leur métier.

Des cellules de vigilance doivent être créées dans chaque établissement scolaire pour entendre les problèmes rencontrés et permettre un traitement d'urgence, une réponse adaptée avec les autres services publics, dont celui de la sécurité et de la justice. La sécurité dans et hors des établissements est aussi une exigence qui peut être partagée avec les collectivités. Ces problèmes pourraient être évoqués à l'occasion du Grenelle de l'éducation ouvert par le ministre Jean-Michel Blanquer.

Notre région, comme notre pays, est confrontée à une « organisation internationale » qui prend racine dans les villes, les quartiers, qui noyautent les associations, les différents services publics. Avec l'appui des réseaux sociaux, cela devient un fléau mortel.

Le CESER en appelle au soutien de la communauté éducative, au respect absolu de l'État de droit, et à l'obligation d'obtenir des contreparties dans le financement d'un certain nombre d'associations sportives et culturelles par un engagement à respecter une charte de laïcité.

Le CESER sollicitera une audience auprès de Monsieur le Préfet de la région Occitanie et de Madame la Rectrice sur ces questions et rappellera ses propositions pour la création de sessions de formations universitaires sur la laïcité, financées au titre de la formation continue et ouvertes aux cadres de l'État, des collectivités, aux responsables syndicaux, aux DRH, aux journalistes, aux représentants des cultes comme aux ONG.